

Synthèse de la réunion du Conseil d'Administration de Pornic Nordic Walking du 9 avril 2018

Présents :

Danièle Badets	Simone Bonno	Roger Daguet
Jean-Claude Doitteau	Michel Dutertre	Robert Galiana
Jean-Louis Gervin	Denis Gibassier	François Gravellier
Jean-Paul Lepeintre	Alain Ligaire	Babeth Pacaud
Martine Pacaud	Patrice Raine	Paulette Royer
Jacques Sire		

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu du C.A du 5 février 2018
- 2- Présentation de la comptabilité 2017 (nouvelle présentation et changement d'outil comptable) - Budget prévisionnel rectificatif 2018 (nouvelle présentation)
- 3- Présentation du R.I. V3 (avec ses annexes)
- 4- Formation PSC1 « Premiers secours » en 2018
- 5- Présentation et programmation de la formation « Initiateurs de marche nordique » 2018
- 6- Présentation et programmation de la formation des accompagnateurs sportifs
- 7- Calendrier des entraînements et des journées
- 8- Questions diverses

Documents transmis par mail à tous les administrateurs pour le CA du 9 avril 2018 et présentés en réunion :

- Balance comptable 2017 nouvelle présentation comptable
- Compte de résultats 2017 nouvelle présentation comptable
- Tableau de gestion 2017
- Balance comptable prévisionnelle 2018 (budget rectificatif)
- Budget prévisionnel 2018 rectificatif (comparaison avec le compte de résultats 2017)
- Tableau de gestion prévisionnel 2018
- Règlement intérieur 2018
- Annexe du R.I. « Questionnaire santé pour la pratique sportive »
- Annexe du R.I. « Attestation d'adhésion à un club sportif »

1- Approbation du compte-rendu du C.A. du 5 février 2018

Le compte-rendu du C.A. du 5 février est adopté à l'unanimité, sans rectifications

2- Présentation de la comptabilité 2017 (nouvelle présentation et changement d'outil comptable) – Budget prévisionnel rectificatif 2018 (nouvelle présentation).

Le président présente les cinq objectifs de ce changement d'outil et de méthode comptable :

- Utiliser un plan comptable en partie simple, conforme aux règles comptables
- Utiliser un outil informatique libre de droits (Microcompta sous Open Office) permettant, en permanence, de tenir la comptabilité et la trésorerie de l'association à jour
- Disposer d'une vision exhaustive des dépenses et des recettes de l'association
- Disposer d'un outil analytique permettant de suivre le budget alloué à chacune de nos activités (journées, WE, séjour, AG, etc...)
- Etre en mesure de présenter un compte de résultats adapté aux demandes administratives (en cas de demande de subvention, par exemple)

Tous ces objectifs sont atteints.

Le président et le trésorier ont établi le nouveau plan comptable, saisi la totalité de la comptabilité 2017 grâce aux pièces comptables fournies par l'ancien. La nouvelle présentation du compte de résultats 2017 est commentée par le président et servira de référence pour 2018.

Le trésorier utilise désormais cet outil au quotidien pour la comptabilité et la trésorerie.

Le budget prévisionnel 2018 rectificatif est présenté. Ce budget est dit « rectificatif » car :

- il est présenté sur le même modèle que la référence 2017 et facilite ainsi les comparaisons
- il est mis à jour avec toutes les décisions prises lors de notre premier CA 2018 (projet 2018-2020)
- il annule et remplace le budget prévisionnel 2018 présenté lors de l'A.G. ordinaire du 19 janvier 2018.

La nouvelle présentation comptable 2017, les outils comptables utilisés (MicroCompta) et le budget prévisionnel rectificatif 2018 sont adoptés à la majorité par un vote à main levée (contre : 0 ; abstention : 1)

3- Présentation du Règlement Intérieur V3

Cette version V3 du R.I, élaborée par le Bureau entre février et mars 2018, a fait l'objet de nombreuses délibérations avant d'être adoptée le 12 mars en tant que projet à soumettre au vote du CA du 9 avril 2018.

Le président commente ce RI sur certains points importants (politique de cotisation, informations à connaître sur les aptitudes physiques des adhérents actuels et futurs, certificat médical, valeurs associatives, etc...)

1er point : politique de cotisation

La décision a été prise de porter la cotisation annuelle d'adhésion à P.N.W. à 30 €, à compter du 1^{er} septembre 2018.

Pour les nouveaux adhérents (entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre), la cotisation est également de 30 € mais valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

2ème point : certificat médical

Le président rappelle le contexte :

- P.N.W. est un club sportif
- L'association n'est, pour l'instant, affiliée à aucune fédération sportive (F.F.A ou FFR par exemple) qui rendrait ce certificat obligatoire pour obtenir la licence.
- Sur le plan réglementaire (Décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport), seuls certains sports à risque particulier (type alpinisme, plongée, boxe, etc..) nécessitent la présentation d'un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (C.A.C.I.) à la pratique sportive datant de moins de 3 ans.
- La moyenne d'âge des adhérents du club se situe plutôt vers 65 ans
- Nous avons, de temps en temps, l'occasion de constater des malaises sérieux lors des entraînements

C'est pourquoi le Bureau et le CA, au nom de l'association, tient à avoir une règle de conduite sérieuse dans ce domaine. D'où la demande suivante, valable dès le 1^{er} septembre 2018 :

- Un certificat médical C.A.CI à renouveler tous les 3 ans,
- Entre chaque ré-adhésion ou nouvelle adhésion, certification sur l'honneur de l'utilisation du questionnaire de santé auto-déclaratif (annexe 3) que l'adhérent certifie avoir complété afin d'identifier si des risques médicaux sont apparus ou non dans l'année écoulée (auto-déclaration)

Concernant l'archivage du certificat médical, le Bureau avait proposé d'enregistrer uniquement la date du certificat et de le rendre à adhérent. Après délibération, le CA a

décidé que ce certificat serait gardé dans le dossier de l'adhérent pendant les 3 ans de validité de ce document.

3ème point : valeurs de l'association

Le président présente les valeurs de l'association, telles qu'elles partagées par tous. Ces valeurs sont représentatives de l'association pour l'ensemble des administrateurs.

4ème point : accompagnateurs sportifs

La partie formation sera abordée plus loin dans l'ordre du jour.

5ème point : utilisation de bâtons télescopiques

La question est posée pour l'utilisation des bâtons télescopiques achetés par PNW. Ces bâtons seront utilisés uniquement pour les randonnées à la journée, en WE ou à la semaine pour pallier aux « casses » éventuelles.

6ème point : trousse de secours, sécurité

Le président demande qui dispose, actuellement, des 2 trousse PNW mises à jour. Il souligne que la mise à jour des trousse et leur gestion est un problème récurrent qu'il va falloir résoudre assez rapidement.

- La 3ème trousse va être récupérée et mise à jour sur le même modèle que les 2 autres mais sans orthèses
- Une quatrième trousse, identique aux 3 précédentes, sera mise en service (sans orthèses)
- Les genouillères et les chevillères ne seront mises dans la trousse que pour les WE et les séjours semaine

Il est demandé la possibilité d'équiper les membres du C.A. de bandes de sécurité fluorescente à fixer sur le sac à dos. Cela pour des questions de visibilité et de sécurité. Ce point sera à régler lors d'un prochain Bureau.

7ème point : co-voiturage

Ces précisions sont considérées comme valables par l'ensemble des administrateurs, sans question particulière.

Le R.I. 2018 (y compris ses annexes) est adopté à la majorité par vote à main levée (contre : 0 ; abstention : 1) avec la modification suivante :

« Ce certificat médical est conservé par le secrétariat jusqu'à sa fin de validité (3 ans) »

Ce R.I., accompagné de ses annexes et validé par le C.A., sera envoyé par le secrétaire par mail à chaque adhérent et à partir de l'adresse mail de PNW.

Ce R.I. sera présenté et commenté pour information à l'Assemblée Générale de janvier 2019.

Rappels : ce R.I. n'a pas vocation à être publié auprès de l'administration contrairement aux statuts et ne sera pas publié sur l'espace du Blog (car le blog ne dispose pas d'un

espace privé réservé aux membres). Toutefois, des extraits de ce R.I. seront utilisés pour renseigner certains rubriques pratiques du blog.

Les modifications ponctuelles du R.I sont annexées au R.I. initial sous la forme d'un avenant.

Il est rappelé que ce R.I. est désormais opposable à l'ensemble des adhérents à compter du 9 avril 2018, quel que soit le niveau de responsabilité de chacun dans l'association.

4- Formation PSC1 « Premiers secours » en 2018

La formation sera organisée avec l'UDPS (Union Départementale des Premiers Secours).

Le mercredi 16 mai dans une salle de la Mairie au Val-St-Martin avec l'UDPS. Elle concernera 10 accompagnateurs (forfait pour 10) et est prise en charge par PNW.

Dix accompagnateurs sportifs se sont inscrits pour cette première séquence de formation.

Le président remercie ces 10 accompagnateurs pour leur engagement dans cette formation « Premiers Secours ».

5- Présentation et programmation de la formation « Initiateur de marche nordique » 2018

Le Bureau avait déjà validé l'engagement de 2 accompagnateurs pour la formation « Initiateur de marche nordique ».

Cette formation sera organisée avec la F.F.R (Fédération Française de Randonnée) :

- formation de 4 jours sous la forme de 2 fois 2 jours
- dates : septembre - octobre 2018
- lieu : Monteneuf dans le Morbihan
- coût de la formation : 200€ plus coût de la rando-carte de la FFR
- Une randonnée aura lieu à Redon avec un membre de la FFR pour valider le niveau de marche des 2 candidats à cette formation

Tous les frais occasionnés par cette formation sont pris en charge par P.N.W.

La formation de l'un des accompagnateurs, indisponible cette année pour raison médicale, est donc re-programmée pour 2019, avec éventuellement un autre accompagnateur sportif.

6- Présentation et programmation de la formation des accompagnateurs sportifs

Cette formation concerne l'ensemble des accompagnateurs pour la lecture des cartes I.G.N et l'utilisation de l'outil « Open-Runner ».

Cet outil simple d'utilisation s'utilise aussi bien sur PC que sur smartphone. L'application sur smartphone n'a pas besoin de liaison téléphonique, sauf pour le GPS.

Le but de cette formation (prévue dans le projet 2018-2020) est de :

- rester sur la trace pendant les randonnées
- savoir lire et se repérer sur une carte IGN

- savoir préparer une marche sur son PC et/ou transférer cette marche sur son smartphone à partir de son PC ou à partir de Dropbox

La 1ère formation aura lieu pendant le séjour à Belle-Ile.

7- Calendrier des entraînements et des journées

Le responsable des entraînements présente et organise les entraînements et les journées avec les accompagnateurs sportifs du CA. pour le 2ème trimestre (du 3 avril au 7 juillet 2018).

Ce calendrier des marches sera publié sur le blog après la réunion du C.A.

8- Questions diverses

Information :

Réunion le 12 avril entre le président, le secrétaire et la secrétaire adjointe (début des travaux du Groupe Communication) pour :

- optimiser le Blog actuel avec toutes ses possibilités,
- élaborer un cahier des charges pour choisir un site internet plus adapté
- rechercher au moins 3 sites pour remplacer le Blog actuel, et cela afin de mettre en place notamment un espace public et un espace privé (réservé aux adhérents)

Ceux qui sont intéressés et/ou peuvent proposer leurs compétences dans ce domaine particulier peuvent se rapprocher du secrétaire ou du président, même s'ils ne participent pas actuellement au CA.

N'oubliez pas qu'il existe une possibilité de participer aux travaux de CA en tant que « administrateur auditeur ». Dans ce cas, contactez le président.

Projet de séjour « Raquettes »

Demande est faite à la responsable « Séjours » de proposer au CA et au Bureau et de mettre en place une semaine de randonnée raquette à l'hiver 2019 dans les Pyrénées. Cette semaine aura lieu « hors vacances scolaires » des 3 zones scolaires.

Dates à retenir :

- **réunion du C.A le lundi 25 juin à 14h à la Maison des Associations.**
- **réunion de Bureau le jeudi 24 mai à 20h à la Maison des Associations.**

Denis GIBASSIER
Président



D. Gibassier

Robert GALIANA
Secrétaire



P. Galiana